

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 1037 /Not.

Objet:
Procuration.-

Astrida, le 15 mai 1951.-



Monsieur le Résident,

Subsidiairement à votre n°1218/Not. du
4-5-1951, j'ai l'honneur de vous transmettre en annexe:
l'acte notarié - 3 exemplaires
ma prestation de serment.

La quittance délivrée, d'un import de 580 frs.
est le n°273, du 15 mai 1951.

L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEN W.,

Monsieur le Résident du Ruanda
à

K I G A L I .-